

L'ECHO DES CARROZ

Bulletin de l'Association des Résidents d'Arâches - Les Carroz - La Frasse

N°83 Automne - hiver 2017- 2018



Sommaire du n° 83

Page 3 :	Le mot du Président
Pages 4/5/6/7 :	Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 18 août 2017
Page 8 :	La neige de culture
Page 9 :	La liaison entre Sixt et Flaine
Page 10 :	L'église de Chatillon
Page 11 :	Le télésiège de Coulouvrier/Tour de France en Hte Savoie
Page 12 :	Le label Les Carroz « Qualité Confort Hébergement »
Page 13 :	Animations de l'hiver/ Actualités du domaine skiable
Page 14 :	Bureau de l'Association. Adhésions et renouvellements
Page 15 :	Les jeux du n°83

Photos : *1^{ère} de couverture : La Pierra Menta à Arèches/Beaufort
Le Môle vu d'Arèches-Les Carroz*
*4^{ème} de couverture : L'automne et la « démontagnée »
Le début des Aravis et la Pointe Percée*



Le mot du Président



« Pour vivre heureux, vivons cachés ! » Si l'on suit cet adage, on devrait être très heureux aux Carroz. En effet, on peut s'étonner—et regretter—que notre village, notre station ne soit pas plus fréquemment sous l'éclairage des médias. Pas ou peu de présence dans la presse (là où, par exemple, Les Praz de Lys/Sommand ont des articles quasiment tous les jours) ; dans ses reportages annuels sur les stations de montagne le Figaro Magazine oublie systématiquement notre station ; un ostracisme apparent du Tour de France (voir la comparaison avec Le Grand Bornand p. 11). La notoriété n'est pas une fin en soit, elle peut même être génératrice de nuisances ou porter la critique. Toutefois, si l'objectif des responsables de la commune est d'étendre les saisons touristiques, de lutter contre l'impression de village fantôme aux intersaisons (ceux qui étaient présents autour du 1er novembre en savent quelque chose!), il faut tenter d'avoir une présence médiatique accrue ; il est dommage de se résoudre à un village qui vit 6 semaines l'hiver et 4 semaines l'été.

Faut-il des événements plus porteurs d'images ?, avoir un relationnel régulier plus étroit avec les bons supports ? Ce sujet devrait être une préoccupation de nos instances locales : Municipalité, Office du Tourisme, Association des commerçants, Comité des fêtes. Une démarche commune paraît souhaitable, démarche à laquelle nous sommes prêts à nous associer.

La Soremac, dont une des responsabilités est de « réchauffer les lits » par une politique de remplissage, incite les propriétaires (résidents principaux ou résidents secondaires) à compléter l'offre locative en quantité et en qualité. Dans cette optique, un label de qualité des offres proposées aux touristes locataires a été élaboré. Cette démarche paraît suffisamment prometteuse pour que nous l'encourageons ; nous l'explicitons dans ce numéro à la page 12, et par un encart inséré dans notre Echo des Carroz.

Notre Association a officiellement changé de nom. Nous en avons profité pour toiler les statuts qui vous seront communiqués prochainement après enregistrement par les autorités administratives idoines. A l'instar de ce qui se fait par des Associations dans d'autres stations de montagne dont les objectifs et le fonctionnement sont semblables au nôtre, nous avons engagé la mise en place d'un site internet pour parfaire la connaissance de notre Association et permettre à chacun d'être informé de ce qui mérite d'être connu au village. Dans un deuxième temps, lorsque le dispositif sera rodé, nous développerons un site plus interactif et convivial permettant à chaque membre de pouvoir dialoguer avec d'autres sur des sujets très pratiques ; par exemple organiser des co-voiturages, conseils sur des lieux de randonnées, mise en commun d'expériences...

Nous vous détaillerons ces avancées lors de notre « **Pot de fin d'année** » qui, cette année aura lieu le **2 Janvier à 18 heures 30** à la salle du Serveray. Nous vous y espérons nombreux et vous souhaitons une bonne fin 2017.

Jean-Louis Brunet

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 18 août 2017

En introduction, le Président souligne l'importance de cette Assemblée à un double titre : d'une part M. le Maire a accepté de venir y participer en répondant aux questions de la salle ; d'autre part, nous allons la prolonger par une Assemblée Générale Extraordinaire pour changer de raison sociale. Cette dernière démarche vise à mieux représenter la diversité de nos adhérents en parlant de « résidents » et non plus de « propriétaires ». En outre, M^{me} Caroline Stauder, directeur de la communication de Soremac nous fera un exposé sur un nouveaux label pour classer la qualité des réceptifs de la station.

I. Assemblée Générale Ordinaire statutaire

A) le rapport moral

Au cours de l'exercice 2016/2017, nous avons enregistré une forte progression des adhésions. Habituellement, nous perdons entre 15 et 20 adhérents par an (décès, ventes, désintérêt...) et nous recrutons à peu près un nombre équivalent parmi de nouveaux arrivants ou de nouveaux prospects. Cette année les gains bruts ont été de 60 adhésions, soit une progression nette d'une cinquantaine de familles pour atteindre 320 adhérents à jour de leur cotisation en fin d'exercice. Ce succès dû aux efforts de recrutement a été favorisé par les événements d'actualité ayant un impact sur la vie du village : les différents dossiers envisagés par la Municipalité dont, en particulier, les modifications des places du centre.

Le besoin d'information de nos adhérents explique le succès des mails d'actualité permettant à chacun de savoir comment évoluent les dossiers en cours. Nous cherchons à informer sans parti pris. L'Association doit permettre à chacun de nos membres de se faire une opinion à partir des éléments portés à sa connaissance.

Par ailleurs, comme d'habitude, nous avons organisé des activités conviviales sous forme de sorties (la Fondation Gianada à Martigny, visite du château de Thorens et du Plateau des Glières), la participation à la soirée du 15 août. A noter que nous avons abandonné d'assurer une présence de l'Association au vide-grenier, car il demandait trop d'investissement personnel aux personnes qui en étaient chargées ; nous avons par ailleurs renforcé notre relation étroite avec le Club de bridge des Carroz car celui-ci est un excellent moyen de recrutement de nouveau adhérents.

En raison d'une mauvaise météorologie le jour prévu pour les épreuves de tennis et de golf, nous avons du annuler cette partie, extérieure, de notre journée Tennis/Golf/Bridge.

Deux numéros (81&82) de l'Echo des Carroz ont été publiés et diffusés durant l'exercice. Positionné différemment que l'information immédiate par mail, ce bulletin semble toujours apprécié de beaucoup d'adhérents.

Ce rapport moral, mis au vote, a été approuvé à l'unanimité moins une voix.

B) le rapport financier

Présenté par Bruno Vincent, trésorier de l'Association, le résultat financier 2015/2016 est nettement excédentaire grâce à l'augmentation du nombre des cotisants, et de produits financiers. Le compte d'exploitation simplifié s'analyse ci-dessous :

PRODUITS

CHARGES

- cotisations :	4860 €	-
- repas AG 2016	1365 €	1638 €
- pot de Noël 2016	-	174 €
- vide-grenier 2016	667 €	500 €
- Echos (81&82)	-	3315 €
- abonnements journaux	-	395 €
- produits financiers	440 €	-
- divers	18 €	158 €
Total	7350 €	6380 €

Résultat : + 970 €

La situation de trésorerie au 31/07/17 continue de progresser positivement pour atteindre le montant de 15819,01€. Eu égard à cette situation financière tout à fait saine, il n'est pas envisagé de modifier la cotisation laquelle est fixée à 15 € depuis 9 ans.

Le rapport financier, soumis au vote, est approuvé à l'unanimité.

C) Le Bureau

Les membres du Bureau actuel se représentent collectivement aux suffrages de l'Assemblée. Celle-ci approuve le renouvellement du Bureau pour une année, à l'unanimité. Un appel à candidature est fait dans l'optique de renforcer le Bureau par cooptation, notamment si des compétences existaient pour développer un site de l'Association. En outre certains membres du Bureau ont souhaité changer d'affectation tout en restant membre du Bureau ; il appartiendra à celui-ci, en formation idoine de procéder à ce réaménagement.

Cette motion est approuvée à l'unanimité.

II. Assemblée Générale Extraordinaire

Notre Association, à l'origine, il y a quarante ans, était constituée par un groupe de familles propriétaires de résidences secondaires aux Carroz . C'est donc logiquement que cette association avait pris la raison sociale de « Groupe des propriétaires d'Arâches- La Frasse-Les Carroz » ; au fil du temps, l'habitude a été prise de la dénomination actuelle de « Association des propriétaires... ».

L'évolution de la population des ses adhérents (beaucoup de résidences dites secondaires sont occupées désormais pendant 5 à 6 mois de l'année, ou plus ; des résidents permanents du village nous ont rejoints ; enfin, quelques personnes restant locataires fidèles de la station pour leurs vacances participent régulièrement à ses activités), il nous faut rebaptiser notre association d'une dénomination prenant en compte cette évolution : « **Association des Résidents d'Arâches-La Frasse-Les Carroz** ». Cette modification est approuvée à la majorité. Les formalités administratives actant cette nouvelle dénomination seront réalisées au cours de l'exercice.

III. Intervention de M. le Maire

Monsieur le Maire a accepté de faire le point sur les différents dossiers d'actualité en répondant aux questions de l'assistance. Pour maîtriser la gestion de ces questions, il a été demandé de les transmettre par écrit sachant qu'elles seraient regroupées par thème :

Question 1 : *pouvez-vous faire le point sur élaboration du PLU (plan local d'urbanisme) et du plan d'aménagement durable (PADD) ?*

Réponse n°1 : Les orientations données par les pouvoirs publics vont vers une économie de l'espace en évitant trop de dispersion dans l'habitat ; l'idée est concentrer les nouvelles constructions sur les centres-villes. Il y a dans le village 80 ha constructibles qu'il faut diminuer. Le dossier du PLU est en cours d'élaboration en tenant compte de cette donnée ; la volonté est de ne pas aller trop vite pour se donner le temps d'autoriser des permis de construire en cohérence avec cette orientation.

Q2 : *Combien les études réalisées sur Funiflaine ont-elles coûté à la commune ?*

R2 : Le coût global des études se monte à 300.000 €. Il est reporté sur le Syndicat Intercommunal Mixte. La commune aura sa part à due concurrence.

Q3 : *Les nouvelles constructions nombreuses ont rapporté des recettes fiscales supplémentaires. Pour quel usage ? Pourquoi ne pas en profiter pour améliorer voirie et trottoirs, dans le village ?*

R3 : En effet, de nouvelles recettes, mais aussi de nouvelles dépenses : le financement des contentieux et des procédures sur trois dossiers en cours ; la place des Aravis, la place de l'Ambiance, les logements sociaux devant la Sabaudia. De surcroît, les subventions de l'Etat ont baissé de plus d'1 million€ qu'il faut compenser. S'agissant de la voirie, les besoins sont importants du fait de l'étendue de la commune dotée de nombreux hameaux ; quant aux trottoirs, un plan d'amélioration est en cours d'études.

Q4 : *Quelle est la situation financière de la SOREMAC ?*

R4 : L'expérience du manque de neige de ces trois dernières années montre que la station doit se diversifier dans son offre de loisir et aussi dans sa saisonnalité. La Soremac est largement associée à ces évolutions ; la neige n'est plus le seul moteur touristique.

M. Constant, président de la Soremac, intervient pour préciser que « la Soremac n'est pas en faillite comme certaines rumeurs le rapportent » ; elle est gérée prudemment, avec des réserves financières lui permettant de supporter ces années difficiles. Cela ne l'empêche pas d'investir dans la neige de culture, précisément pour pallier le manque éventuel de neige et rallonger les périodes d'exploitation. Un focus sera mis sur l'été avec le développement du VTT.

Q5 : *Dans les animations d'été, il manque un mini-golf et la fermeture du centre équestre se fait cruellement sentir. Pourquoi ne pas instituer un forfait d'activités comme à Flaine ?*

R5 : Le mini-golf est une activité qui peut être envisagée. Pour le Centre équestre, la fermeture a été le fait d'une entreprise privée. Pour le relancer, il faudrait que la commune rachète le manège pour le donner à gérer en sous-traitance ; cette solution devrait se mettre en place pour l'été 2018.

Concernant, le forfait type Flaine, deux obstacles se dressent pour faire la même chose aux Carroz : d'une part, ce forfait est très largement financé par les hébergeurs locaux, qui sont des hébergeurs professionnels locaux et non pas des ménages ou des hébergeurs occasionnels ; d'autre part, la configuration géographique des lieux de loisirs est très concentrée ce qui en rend la gestion beaucoup plus aisée.

Q6 : *Si le Golf des communaux se réalise, y aura-t-il de nouveaux droits à construire dans son environnement ?*

R6 : Dans l'environnement du golf envisagé, il n'est pas prévu de constructions d'habitations ; en revanche, le projet global prévoit un club-house avec restaurant, un hôtel près du club-house, l'idée étant d'animer ce site

quasiment toute l'année en faisant venir des centres d'entraînement de différentes disciplines sportives (triathlon, hand-ball...) ou des séminaires d'entreprises.

Q7 : *Le parking de la télécabine serait diminué de 500 à 250 places, pourquoi ? Que va-t-on faire de la place ainsi récupérée ?*

R7 : L'objectif est de limiter les parkings au centre des Carroz en ne conservant que des parkings à durée limitée à quelques minutes. Un parking de 500 places serait installé au Laÿs ; le parking des Aravis garderait sa capacité actuelle. Le parking télécabine sera réaménagé pour en améliorer l'esthétique et la commodité.

Q8 : *Que devient la piste qui devait détourner la traversée des Servages ?*

R8 : Le budget neige de 2017, de 1,4 M€, sera consacré à la neige de culture ; en conséquence, la piste évoquée sera reportée, en espérant des conditions meilleures pour l'exploitation des remontées dans les prochaines années.

Q9 : *Le terrain de football avait été légué à la commune avec l'obligation pour celle-ci de l'utiliser exclusivement au profit des jeunes gens du village. Or, il semble être devenu constructible, qu'en est-il ?*

R9 : Le stade, qui n'est plus aux normes, serait déplacé pour offrir une meilleure implantation aux jeunes sportifs . Dès lors, dans l'esprit d'une concentration des centres-villes (voir réponse 1) ce terrain serait en effet constructible pour des chalets de faible taille.

D'autres questions plus ponctuelles ont été posées : drones au dessus du village, installations de bancs publics, installations de « gendarmes couchés » sur la route de Flaine et celle du Pernand pour limiter bruit et vitesse, anticiper l'usage accru des vélos électriques et prévoir emplacements de recharge et garages ponctuels.... Ces questions ont reçu des réponses rapides et demanderont à être revues avec la Municipalité.

Le président remercie M. le Maire d'avoir bien voulu se soumettre à cet exercice de questions/réponses qui peut se prolonger à l'occasion de l'apéritif donné à l'issue de l'AG.

Intervention de M^{me} Caroline Stauder pour la SOREMAC

M^{me} Stauder, directeur de la communication de la Soremac, informe l'Assemblée d'une démarche de labellisation des réceptifs locatifs mis sur le marché par des propriétaires individuels. La problématique consiste à fournir aux locataires des repères sur la qualité des produits auxquels ils s'intéressent et des conseils et assistances aux propriétaires.

L'objectif est de permettre un meilleur remplissage de la station, notamment dans les périodes hors vacances scolaires françaises, pour accroître l'activité des remontées mécaniques, des commerçants de l'animation du village.

La page 12 de l'Echo des Carroz 83 donne une information plus détaillée de cette démarche, ainsi que l'encart inséré dans ce numéro, encart qui donne une approche plus complète de cette labellisation avec un rendez-vous le 28 décembre 2017.

Le Président remercie l'assistance et clos l'Assemblée Générale 2017.

Des investissements « canon » pour les sommets

Reléguée au troisième rang mondial des destinations « sports d'hiver », la filière française mise sur la neige de culture. Et le sur le « macronisme » ambiant pour libérer son modèle économique et alléger les procédures.

On peut parler de viatique. Cet automne, l'enneigement est au cœur des grandes manœuvres sur les versants. Châtel (Haute-Savoie) est la première en France à tester la snowfactory, usine à neige dans un conteneur frigo, capable de produire de la neige par 20°C de température ambiante. L'Alpe d'Huez (Isère) installe 70 ventilateurs, plus grosse armada du genre capable d'optimiser la fabrication sur des périodes de froid marginales. Aux Deux Alpes, c'est le ski d'été, en péril, qui nécessite l'installation d'enneigeurs pour sauver le glacier en puisant dans son lac de fonte. À Valloire, en Savoie, 4 millions sont investis pour blanchir en un temps record (150 heures) 60 % du domaine.

En trois ans, dopés par les aides publiques (Auvergne-Rhône-Alpes et Paca), les investissements en neige de culture ont bondi de 50 %, jusqu'à peser un cinquième des travaux annuels dans les massifs, soit 60 M€. « On y consacre 70 % de notre budget », indique Jean-Yves Re-

my, PDG de Labellemontagne, qui gère une dizaine de stations familiales. C'est ce qui a permis de limiter les dégâts, lors des trois derniers exercices déficitaires en or blanc avec une fréquentation en retrait. « La neige de culture a diminué l'aléa climatique par trois », assure Pierre Lestas, président de Domaines skiables de France (DSF).

Pas suffisant. Car si l'Autriche, après les États-Unis, a détrôné la France, pourtant premier parc mondial de remontées mécaniques, c'est parce que le taux de couverture de ses pistes est deux fois supérieur.

Des délégations de service public trop complexes

Mais la profession analyse des causes profondes pour dessiner les pistes qui permettront de regagner la clientèle perdue. Et d'implorer la simplification des procédures d'aménagement (études d'impact) et la réforme du régime des délégations de service public « d'une complexité inouïe, source de contentieux et frein à l'investissement », dixit Lestas. Pour augmenter les ressources des communes, supports de stations, DSF ne veut pas être la seule vache à lait. « Que la taxe loi montagne appliquée aux remontées mécaniques soit étendue à tous ceux qui bénéficient de l'activité ». Hébergeurs ou commerçants. Et pourquoi ne



Les domaines skiables français misent désormais sur la neige artificielle pour s'assurer un manteau blanc suffisant tous les ans. Photo Le DL/Thierry GUILLOT

pas taxer ces résidences secondaires aux lits inoccupés qui érodent les ventes de forfaits ? Gare quand même à ce que trop d'impôts ne tuent pas le skieur, pour paraphraser l'économiste libéral Laffer.

Lors de ce congrès de Beaune, les acteurs du ski ont levé certains tabous. Le climat est propice. « Il s'agit de mettre en œuvre des mesures audacieuses, dans le droit fil du discours présidentiel entre liberté contractuelle et simplification », explique Lestas, le regard qui frise. Une dynami-

que pour redonner la foi aux professionnels de l'or blanc. Reste le vaste programme de la reconquête des jeunes. Le ski n'est-il pas trop cher ? Laurent Reynaud, directeur de DSF, évoque les abonnements saisons à prix réduits en Amérique du Nord ou en Suisse, qui pèsent jusqu'à 40 % des ventes de forfaits. Sur un marché mondial mature, rien ne serait plus mortifère que de laisser à la concurrence le monopole de l'innovation.

Antoine CHANDELLIER

LE CHIFFRE

70 % des journées de ski en France sont concentrées en Auvergne-Rhône-Alpes. Un peu moins de 30 millions d'euros de subventions ont été spécifiquement fléchés pour l'équipement en matériel d'enneigement artificiel sur la période 2016-2018, pour un investissement total de l'ordre de 100 millions d'euros.

La liaison entre Sixt et Flaine

À l'heure actuelle, impossible de regagner Flaine skis aux pieds depuis Sixt. Il faut prendre une navette pour aller à Samoëns. Archives photo Le DL

Le Grand Massif s'offre un nouveau visage à coups de Club Med, d'aménagement de la combe de Coulouvrier mais pas seulement. En fond de vallée, le petit village de Sixt-Fer-à-Cheval veut aussi sa part du gâteau. D'ailleurs, la commission spécialisée pour les unités touristiques nouvelles (UTN) a donné un avis favorable sur le projet qui se dessine. À savoir une liaison avec Flaine via la combe de Gers et de nouvelles remontées mécaniques ainsi que la création de lits touristiques. L'arrêté préfectoral devrait tomber d'ici quelques semaines et suivra vraisemblablement cette décision prise à 11 voix pour et deux contre.

L'idée de relier Sixt à Flaine date d'un sacré bout de temps. Si le projet voit le jour, il s'agirait d'installer une télécabine de dix places partant de Sixt pour aller au "Plat de Gers". Les

skieurs emprunteraient ensuite un télésiège débrayable jusqu'à la "Cote 2035". De là, trois possibilités : prendre la piste Parchet, bleue, qui donnera accès à un télésiège remplaçant le téléski de Gers ou prendre celle de Combe bénite (bleue) pour rejoindre la fameuse piste des Cascades ou s'engager dans la rouge Milleret qui donnera accès au télésiège débrayable.

Près de 13 hectares de nouvelles pistes

Au total, ce sont 12,6 hectares de pistes qui seront créés. En réalisant ces différents ouvrages, intégrés dans le paysage, l'accès à Flaine sera direct depuis Sixt-Fer-à-Cheval. Les amateurs de la piste des Cascades et de ses 14 kilomètres de descente n'auront plus à monter dans un bus pour regagner Samoëns, ils basculeront

sur Flaine en quelques minutes.

Un parking de 500 places et un passage souterrain

Mais qui dit accès direct, dit nécessité de parkings, qui ont tendance, les jours d'affluence, à se retrouver vite saturés dans les différentes stations du secteur. Une aire de stationnement devrait voir le jour au niveau de la télécabine qui fournirait jusqu'à 500 places. Un passage souterrain sous la route de Salvagny, ou une passerelle, permettra notamment de gagner le domaine débutants.

En plus de l'aménage-

ment du domaine, Sixt verrait son visage se modifier avec la création de nombreux lits touristiques. Le hameau de Salvagny s'en verrait doté de 1100. Un nouveau lieu d'habitation verrait le jour à Feulatière avec 600 lits. Selon le projet, pas un immeuble ne sortirait de terre mais plutôt des chalets et des grandes garages, en phase avec l'environnement.

De quoi donner une autre dimension au petit village du fond de vallée où beaucoup passent sans s'arrêter. Sauf pour aller, été comme hiver, au cirque du Fer-à-Cheval ou à la cascade du Rouget.

Julie BATAILLON-PICCARRETA

LE CHIFFRE

20 000
dans la commune.

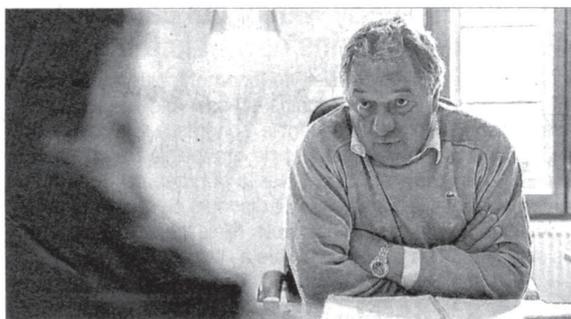
Comme la surface plancher, en mètre carré, sur laquelle s'étendraient les nouveaux hébergements touristiques

L'INFO EN +

SIXT-FER-À-CHEVAL

- Le village compte environ 800 habitants.
- La plus grande commune de Haute-Savoie possède 70 % de son territoire soit 8 300 hectares, classés en réserve naturelle.
- Souvent connue pour son cirque du Fer-à-Cheval et sa cascade du Rouget, destination de nombreux touristes aussi bien en été qu'en hiver, elle compte aussi une abbaye du XVII^e siècle et des bâtiments des années 1930.
- Dans les années 1970-1980, la station avait misé sur le ski avec cinq téléskis et deux télésièges en proposant un dénivelé de 700 mètres. Mais aujourd'hui, avec le réchauffement climatique et le manque de neige, ce petit domaine familial n'est plus économiquement viable.

La voisine Samoëns, qui va voir son nombre de touristes bondir avec l'ouverture du Club Med cet hiver, est aussi partie prenante du projet de liaison. Car si Sixt-Fer-à-Cheval ne sera plus qu'à une portée de télésiège de Flaine, c'est sur le territoire de Samoëns que seront installées « 80 % des remontées mécaniques » souligne Jean-Jacques Grandcollot. Le maire, très clair sur le sujet, rappelle « Nous avons émis un avis favorable mais sous certaines conditions. » Notamment que ce soit « écologiquement très carré, il ne faut pas que le site de Gers soit dénaturé. » Autre point sur lequel l' élu est intrai-



Jean-Jacques Grandcollot est attentif au projet qui se dessine en partie sur le territoire de Samoëns. Archives photo Le DL

table : les compensations. « Je n'accepterai aucune compensation écologique en plus de celles que nous avons faites pour l'aménagement de la combe de Coulouvrier, qui représente 480 hectares. » Enfin, pour Jean-Jacques

Grandcollot, il faut que la construction des lits soit débutée avant que les travaux pour les remontées mécaniques ne débutent afin que la commune ne pioche pas dans ses deniers.

J.B.P.

L'église rénovée a été bénie

La belle église romane de Châtillon, une des plus remarquables du département, est enfin rénovée grâce à la volonté municipale.

Indissociable du château dont il ne subsiste que quelques pierres, elle occupait une situation privilégiée sur le rocher calcaire à l'entrée du col. Le château était alors enfermé dans l'enceinte avec plusieurs maisons, la cure et la chapelle astrale qui devint ensuite église paroissiale dédiée à Saint-Martin. Le château fut longtemps la résidence des sires de Faucigny, en particulier de Béatrix la Grande Dauphine (1237-1310). L'intérieur de l'église renferme quelques trésors remarquables dont le socle en granit des fonts baptismaux de 1470.

Seuls l'évêque et le maire auraient pu changer la météo

Face à la météo peu engageante de ce dimanche, Bernard Cartier, maire de Châtillon ne se départissait pas d'un humour à toute épreuve : « Les deux seuls qui pourraient changer la donne c'est Mgr l'évêque avec ses relations bien placées là-haut, et le maire de Châtillon, tout le monde sait que les maires font la pluie et le beau temps ». Il précisait par la suite que la cérémonie « est une bénédiction avant d'être une inauguration ».

La cérémonie a eu lieu en présence de l'évêque d'Annecy Mgr Boivineau, du père Monet et du père Alexandre, des sénateurs J-C Carle et Loïc Hervé. Le conseil départemental était représenté par Guy Chavanne et Chantal Chapon.

La chorale La Cassandrine

occupait le chœur de l'église, et l'harmonie municipale accueillait tous les participants en musique. Seuls Bernard Cartier et Loïc Hervé ont pris la parole dans l'église.

Joie mais addition salée à la découverte des fresques

Le mur ouest, coté château a été assaini et repeint ainsi que la façade sud, et l'intérieur de l'église a été entièrement refait. L'architecte Dominique Perron, des monuments historiques, et tous les artisans de cette réussite ont été remerciés, chauffage, électricité, sonorisation, parquets, ferronnerie, restauration des autels (effectuées gracieusement). Mention particulière pour la mobilisation du président de la paroisse et son équipe et la réfection de l'auvent et des chenaux, changés deux fois puisque récemment volés.

La découverte des fresques au cours des travaux a été un grand bonheur, même si leur restauration a fait grimper l'addition (le devis initial était



L'évêque d'Annecy est venu bénir l'église à l'occasion de cette inauguration. Photos Le DUP/W.

de 220 000 € HT). Les peintures et les fresques du XVI^e et XVII^e siècles de la nef, et la vierge en bois polychrome ont également été restaurées et les fresques du chœur du XI^e-V^e siècle ont été mises à jour.

L'historique de l'église est à retrouver sur le site du diocèse.

66 % de financement via la fondation du patrimoine

Au total, les travaux ont coûté 310 597 € HT, soit 372 715 € ATTC. Ils ont été subventionnés à hauteur de 66 % dont 13,42 % de la fondation du patrimoine. Il faut ajouter à cela 35 000 € HT pour le renforcement de la voûte et la peinture de la chapelle du Mont Provent.

L'état a participé par la DETR pour 55 000 €, le conseil départemental par la FDDT pour 66 000 €, par les affaires culturelles pour 37 000 €, le conseil régional pour 8 000 € et la réserve parlementaire du sénateur Loïc Hervé pour 13 052 €. Le financement est complété par une souscription à la fondation du Patrimoine, 49 300 € sur 171 donateurs de Châtillon et d'ailleurs et des entreprises de la vallée. Le maire ajoutait qu'il n'est pas trop tard pour faire un don et profiter d'une réduction d'impôt.

Le Tour de France, passera deux jours entre Annecy et Le Grand-Bornand,

Une nouvelle preuve du savoir-faire du Grand-Bornand

Pour Le Grand-Bornand, idéalement situé au pied du col de la Colombière, c'est ainsi une nouvelle reconnaissance du savoir-faire reconnu de la station des Aravis, en matière de grands événements : festival Au Bonheur des Mômes (rendez-vous européen de spectacles jeunes public), Glisse en cœur (l'événement caritatif n°1 de la montagne fran-

çaise), Coupe du monde de biathlon, Tour de France ou soirées de retour de ses champions du monde ou olympiques...

Comme on le voit, Le Grand-Bornand décline de nombreux rendez-vous sportifs ou culturels de niveau national et international qui font une des stations les plus dynamiques des Alpes sur le plan événementiel.

DE BEAUX PRÉCÉDENTS

■ 1959 : départ de l'étape Annecy/Val d'Aoste, 259 km dans de mauvaises conditions climatiques.

■ 1995 : départ de l'étape Le Grand-Bornand/La Plagne. Accueil de tous les champions de légende du Tour de France au Grand-Bornand : Hinault, Poulidor, Thevenet, Merckx, Zoetemelk, etc.

■ 1999 : départ de l'étape Le Grand-Bornand/Sestrières.

■ 2004 : arrivée de l'étape Bourg d'Oisans/Le Grand-Bornand.

■ 2007 :
- Arrivée de l'étape Bourg-en-Bresse/Le Grand-Bornand.

- Départ de l'étape Le Grand-Bornand/Tignes

■ 2009 : arrivée de l'étape Bourg-Saint-Maurice/Le Grand-Bornand/Annecy : course contre-la-montre de 40,5 km.

■ 2013 :
- Arrivée de l'étape Bourg d'Oisans/Le Grand-Bornand.

Rallier Magland à Flaine en dix minutes

Autre grand projet qui gravite autour du Grand Massif, le FuniFlaine. Ce téléporté, dans les cartons depuis de nombreuses années, a pour but de « désenclaver la station de Flaine autrement que par la route et c'est bien. Notre territoire va rivaliser avec les grands domaines de Savoie » souriait dernièrement René Pouchot, le maire de Magland. Commune où sera située la gare de départ. Même si rien ne filtre du syndicat mixte FuniFlaine, présidé par Jean-Louis Mivel, le tracé retenu, après que l'initial a été retoqué par la Région, comptera un arrêt au col de Pierre Carrée avant de basculer sur Flaine, qui sera ainsi plus qu'à une dizaine de minutes de la vallée. « Les études financières n'ont pas encore été lancées » a indiqué Loïc Hervé, 3^e vice-président du syndicat mixte, lors du dernier conseil communautaire de Cluses Arve et montagnes. Seule indication, si le premier tracé coûtait environ 84M€, le nouveau devrait faire diminuer la facture.

À l'origine le téléporté devait passer par Les Carroz. Avec le tracé définitif, ce n'est plus le cas. Du coup, une remontée mécanique sera installée en aval de la station pour desservir la pointe de Cupoire et permettre aux skieurs de regagner les autres domaines.

MORILLON | Le câble du télésiège de Coulouvrier livré

Ce lundi en toute fin d'après-midi, un convoi exceptionnel venu de Suisse et composé de deux semi-remorques accouplées ont acheminé sans encombre les 6 km de câble prévus pour le télésiège de Coulouvrier. Pas moins de 90 tonnes d'acier torsadé de 54 mm de diamètre qui devaient être mis en place ces mardi et mercredi sur les trains de gâlets des 19 pylônes de la remontée mécanique Doppel. Avec ses 2850 m de longueur, ce télésiège six places débrayable représente l'un des nouveaux plus longs transports câblés de ce type en Europe. Dès cet hiver, cet équipement du constructeur



Les quelque 6 km et 90 tonnes de câble ont traversé la Suisse avant de gagner les hauteurs de Morillon. Photo Le DU/DL.

autrichien Doppelmayr permettra aux skieurs (3000/heure) de passer en moins de 10 mn de la cote 1200m à 2120m entre les domaines de Morillon et Samoëns.

OL

Cet hiver, ça skie à Coulouvrier



Nouveau télésiège et nouvelles pistes, le visage du Grand Massif se modifie. Archives photo Le DL

Si les projets de liaison ou de téléporté sont sur les tables, le Club Med au plateau des Saix (Samoëns) et l'aménagement de la combe de Coulouvrier (Morillon/Samoëns) seront opérationnels dès cet hiver et contribueront à moderniser le visage du Grand Massif.

Dans la combe, deux pistes rouges et deux bleues seront accessibles et un télésiège débrayable de six places, long de 2674 mètres, partira du pont de l'Echarny pour arriver à la Tête des Saix.

LABEL LES CARROZ **« QUALITE CONFORT HEBERGEMENT »**

La problématique de l'optimisation de l'occupation des lits touristiques, de leur valorisation, mais aussi de leur rénovation et de leur commercialisation est un enjeu majeur pour les communes et les stations de montagne. Depuis le mois de mai dernier, la centrale de réservation « **les Carroz Réservation** » a initié une démarche interne de labellisation, permettant de valoriser les meublés de tourisme.

Le « **LABEL Les Carroz** » donne l'impulsion d'une montée en gamme de la qualité de l'hébergement et de services associés, véritable valeur ajoutée de l'offre et de la destination touristique.

La centrale de réservation « **Les Carroz Réservation** » procède depuis le 7 août 2017 à des audits de labellisation gratuits à partir d'un référentiel qualitatif et personnalisé à la destination « Les Carroz » élaboré par un comité de pilotage interne.

Cette labellisation est menée parallèlement au classement ministériel « Meublés de tourisme » lequel permet des avantages fiscaux sur les revenus locatifs.

Les propriétaires adhérents à cette démarche qualité pourront recevoir des conseils dans le cadre de coaching relooking ou rénovation gratuitement, afin de leur permettre de mettre leur meublé en conformité avec les critères et standards de confort actuels, tels que définis par le référentiel qualitatif.

« **Les Carroz Réservation** » a souhaité mettre en place un partenariat avec les entreprises et artisans locaux pour leur permettre de se mettre en relation avec des propriétaires désireux d'effectuer des travaux, notamment de mise aux normes. Un répertoire des entreprises partenaires du « **LABEL Les Carroz** », corps de métier par corps de métier, sera proposé aux propriétaires qui en feront la demande.

Dans le cadre de ce dispositif, un « Club Privilège des Propriétaires Loueurs » sera animé au sein de la station, sous la forme d'un partenariat d'avantages propriétaires loueurs en concertation avec l'ensemble des acteurs économiques de la station : Mairie, Office de Tourisme, Soremac, écoles de ski, commerçants etc...



Animations de l'Office du Tourisme

Dates à retenir

- * du 23 au 30 décembre = la Magie de Noël + Koleda, un Noël bulgare
- * du 30 décembre au 6 janvier 2018 = 100% Nouvel An
- * le 14 janvier 18 = la Grande Odyssée
- * le vendredi 2 février = Rando sous les étoiles
- * le dimanche 1er avril = Family&Friends Games
- * le 8 avril = 4 Matic Challenge

-
- chaque semaine de janvier à mars : « Freestyle for Ever »
 - chaque dimanche des vacances, et chaque lundi hors vacances : Formule Magique
 - chaque mercredi des vacances scolaires : Souvenirs Flamboyants
 - chaque jeudi des vacances scolaires : Entre Feu et Glace

Pour plus de détails, se reporter chaque semaine, toute la saison, au programme hebdomadaire édité par l'Office du Tourisme.

Actualités du domaine skiable

1. L'enneigement priorité du domaine skiable des Carroz. La Soremac investit 1,4 millions dans la neige de culture :
 - le bas de la piste Portet en aval du pont
 - amélioration de la piste Marmottes
 - l'ensemble de la piste Molliachets en partie haute et de Coin-Coin, soit au total 38 enneigeurs supplémentaires
 - dans le secteur de Plein Soleil, nouveaux enneigeurs pour remplacer l'existant dans la partie haute. Finalement, ce sont 49 ha qui seront enneigés aux Carroz cet hiver.
2. Le Grand Massif s'agrandit en 2018, notamment avec la Combe de Coulouvrier sur laquelle 4 nouvelles pistes seront dessinées (2 bleues pour l'hiver 2018 et 2 rouges pour 2019) pour un gain total de 42 ha de pistes. Le nouveau télésiège de Coulouvrier, 6 places, débrayable, aura une altitude de départ de 1200 m et d'arrivée de 2150 m ; avec une longueur de 2850m, cette remontée mécanique aura un temps de trajet de 9 mn et un débit de 3000p/heure. 70 nouveaux enneigeurs seront implantés sur la zone.
3. Sur le secteur de Flaine, la retenue collinaire de Véret va être créée pour multiplier la production de neige de culture et permettre ainsi de renforcer l'enneigement sur les pistes de retour station.
4. C'est donc à Morillon Samoëns que s'ouvrira cet hiver le Club Med 4 tridents ; situé à 1600 m sur le plateau de Saix, cet opérateur accueillera hiver et été sa clientèle dans 423 chambres.

POT de fin d'année : lundi 2 janvier 2018 à 18 h 30
Salle du Serveray

Composition du Bureau

(constitué après l'Assemblée Générale du 18 Août 2017)

Présidence..... Jean-Louis BRUNET
5, Rue de la montagne de l'Espérou - 75015 Paris
01 45 01 75 65 / mob 06 08 43 80 46 / 09 71 50 24 30
jean-louis.brunet1@orange.fr

Vice-Présidence / Secrétariat... Marie-Hélène SERGENT
87, Hameau des Genièvres - 74300 Arâches Les Carroz
Tél. 04 50 90 36 28 / mob 06 07 35 41 34
marie-helene.sergent@wanadoo.fr

Trésorier..... Benoît GRISON
10, allée des Tullistes - 69130 Ecully
04 72 38 75 23 / 06 65 88 83 00
sophie.grison74@orange.fr

Gestion administrative..... Muriel HAARMAN
225, route de Serveray - 74300 Arâches Les Carroz
06 52 83 19 05
muriel.haarman@gmail.com

Bruno VINCENT
32, Rue Vendôme - 69006 Lyon
04 78 93 01 13 / 04 50 90 00 85
bruno.vincent@avisofr.com

Frédéric MARTIN
4, Rue Felloneau - 44000 Nantes
02 51 83 92 33
frederic.martin@m-x.eu

Philippe JAMBUT
13, Place de l'ambiance - 74300 Arâches Les Carroz
04 50 90 36 80 / mob 06 15 91 10 45
dpjambut@aol.com

RENOUVELLEMENT ou ADHESION

Cotisation pour 2017-2018 : 15 euros

Nom et prénom de l'adhérent :

Adresse principale:

.....

Adresse aux Carroz :

.....

Adresse email:

Envoyer le chèque et le bulletin d'adhésion à l'Association des Résidents
à Marie-Hélène SERGENT - 87, Hameau des Genièvres - 74300 ARÂCHES - LES CARROZ

Jeux du n° 83

Mots croisés

Horizontalement

1. Se déguiser, est-ce bien son genre ?
2. Un peu plus qu'une connaissance.
3. Donne l'occasion de porter des verres de contact.
4. N'ont aucun effet. Vérifié.
5. Homme de main. Qualifie un docteur.
6. Avoir pitié.
7. 51 pour un romain et 576 pour un chinois. Enveloppe.
8. Produit du jus. Ennemi des clochards et des duchesses.
9. Mal de mer ou mal de mère.
10. Rallonge d'un bahut.
11. Antichambre des cabinets. Permet de prendre en chasse.
12. Mitraille à Rome

Verticalement

- I. Neufs de cœurs.
- II. N'est pas démocrate aux USA.
- III. Place forte gauloise. Nettoyas.
- IV. Rivière qui ne coule pas chez lui. Mouette plutôt gaie.
- V. Gagnent en longueur. Son mal est une langueur.
- VI. Est souvent protégé. Imiter un eider.
- VII. Peut qualifier une araignée ? Reste raccourci.
- VIII. Science présomptueuse. Bat..

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
1								
2								
3								
4				■				
5						■		
6								
7			■					■
8				■				
9							■	
10								
11				■				
12								

Solutions mots-croisés du n° 83 :

I.1. Travesti. 2. Relation. 3. Avertis. 4. Nus/Relu. 5. Sbrive/Es. 6. Plaindre. 7. Li/Etui. 8. Accu/Ver. 9. Nausée. 10. Tirette. 11. ENA/Rets. 12. Sesterce.
 II. Transplantés. II. République. III. Alésia/Curvas. IV. Var/Rieuse. V. Entrent/Entre VI. Site/Duverter. VII. Toilerie/ETC. VIII. Infuse/Rosse

BRIDGE

JEU DE LA CARTE en face du mort

11 ♠ A8
♥ A652
♦ V742
♣ R83

Match X 4. Don. : N - Vuln. : Tous			
S	O	N	E
1♥	-	1♦	-
4♥		2♥	-

Entame : Roi de Pique.
Comment prendre les meilleures chances de gagner cette manche en match par quatre ?

♠ 9742
♥ RV73
♦ A5
♣ AD4

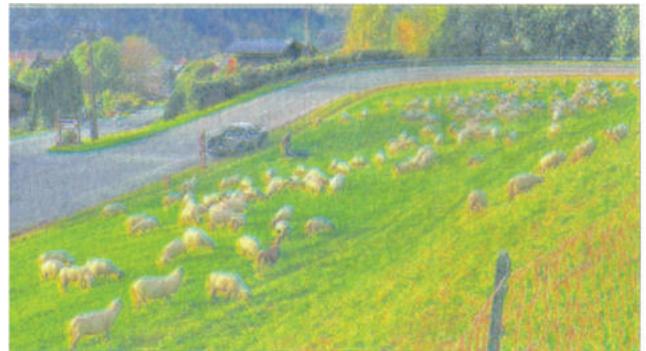
11 Sud dispose des l'entame de cinq levées en-dehors de l'atout : une levée de Pique, une levée de Carreau et trois levées de Trèfle. Pour l'emporter, il doit donc réaliser cinq levées d'atout. Le meilleur moyen pour y parvenir est de couper deux fois du même côté, par exemple les Fiques. Le déclarant laisse donc passer l'entame pour ouvrir la coupe et prend le retour Pique de l'As. Faire maintenant l'impasse à la Dame de Cœur après coup de sonde l'exposerait à de grands risques : se faire surcouper à Pique ou voir l'adversaire jouer le dernier atout ce qui le priverait d'une coupe au mort. La meilleure solution consiste tout simplement à tirer As - Roi de Cœur en espérant les atouts répartis 3-2 (68% de chances) et couper deux Fiques au mort : le camp Est-Ouest ne réalisera qu'une levée de Pique, une levée de Cœur et une levée de Carreau.

Sudoku

				8		1		4
	6	5	2					
8	3			4				
2	4				9			
7			8		2			5
			1				3	7
				1			7	8
					5	4	6	
6		9		7				



Les moutons en démontagnée



→ Une pause sur les hauteurs d'Arâches pour le troupeau de moutons en démontagnée qui va retrouver dans quelques jours l'herbe de la vallée.

